

QUEL AVENIR POUR LE CENTRE DU VILLAGE ?

NOUVEAU PROGRAMME POUR LE BÂTIMENT DU RURAL



RESTITUTION DE L'ENQUÊTE EN LIGNE ET DE L'ATELIER PARTICIPATIF ORGANISÉ PAR LE GROUPEMENT POUR LES INTÉRÊTS DE GENTHOD (GIG) A L'ATTENTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE, LE 11 MAI 2016, SALLE DES ÉCUREUILS.

Pour le GIG :

- Carol Borloz
- Christophe Favre
- Bastien Guex
- Jean-Pierre Guex
- Olivier Joss
- Nicole Picard Flumet
- Joël Schmulowitz
- Michel Stalder
- Christine Vizcaino

Genthod le 20 juin 2016

But de l'organisation de l'atelier participatif

Prévue de longue date, la construction d'un centre de voirie moderne et écologique à la route des Chênes va libérer les espaces du rural au centre du village.

Préoccupé par une affectation à la fois utile et harmonieuse du rural, le groupement pour les intérêts de Genthod (GIG) a imaginé, il y a une douzaine d'années, diverses possibilités visant à offrir à la population des locaux permettant de promouvoir les activités culturelles, en complément des équipements existants.

Depuis ce premier projet de réaménagement, les infrastructures communales ayant évolué, en particulier par la construction du Centre Communal, nous avons décidé de mettre sur pieds une démarche participative afin de recenser les attentes légitimes des habitants de la commune.

Dans cet esprit, les élus du GIG ont décidé de consulter les habitants de la commune sur le devenir de ce bâtiment dit « le rural » et de son environnement proche.

Description du bâtiment concerné par l'atelier

Le bâtiment dénommé « le rural », d'environ 20 sur 20 mètres (405m² au sol) et situé à côté de la mairie, est inscrit à l'inventaire, MS-iGTD-4b, depuis le 25 juillet 1980.

Il est construit sur la parcelle 1234 de 6'488m², propriété de la Commune de Genthod. Sur cette parcelle sont également construits l'immeuble de logements communaux 10-14 chemin de la Mairie, les immeubles de logements 3, 5 et 7 rue du Village, ainsi que la maison forte-mairie appelée « le Château », inscrite à l'inventaire sous le même numéro et dans laquelle se situe la mairie.

Le bâtiment délimite deux espaces extérieurs, un orienté Est côté rue du Village et le plus grand côté orienté Ouest sur cour.

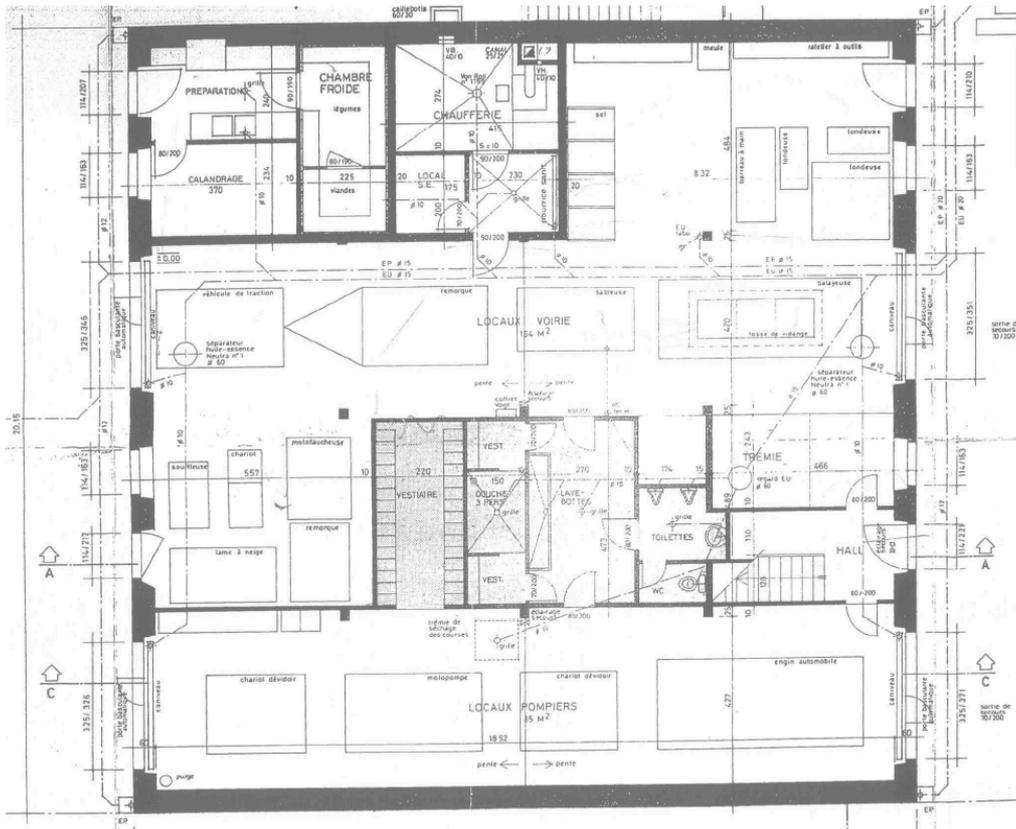


Le rural comporte deux niveaux et combles entourés par quatre murs de façade porteurs en maçonnerie et couverts d'une charpente cathédrale répartie sur une trame de 4.5m environ.

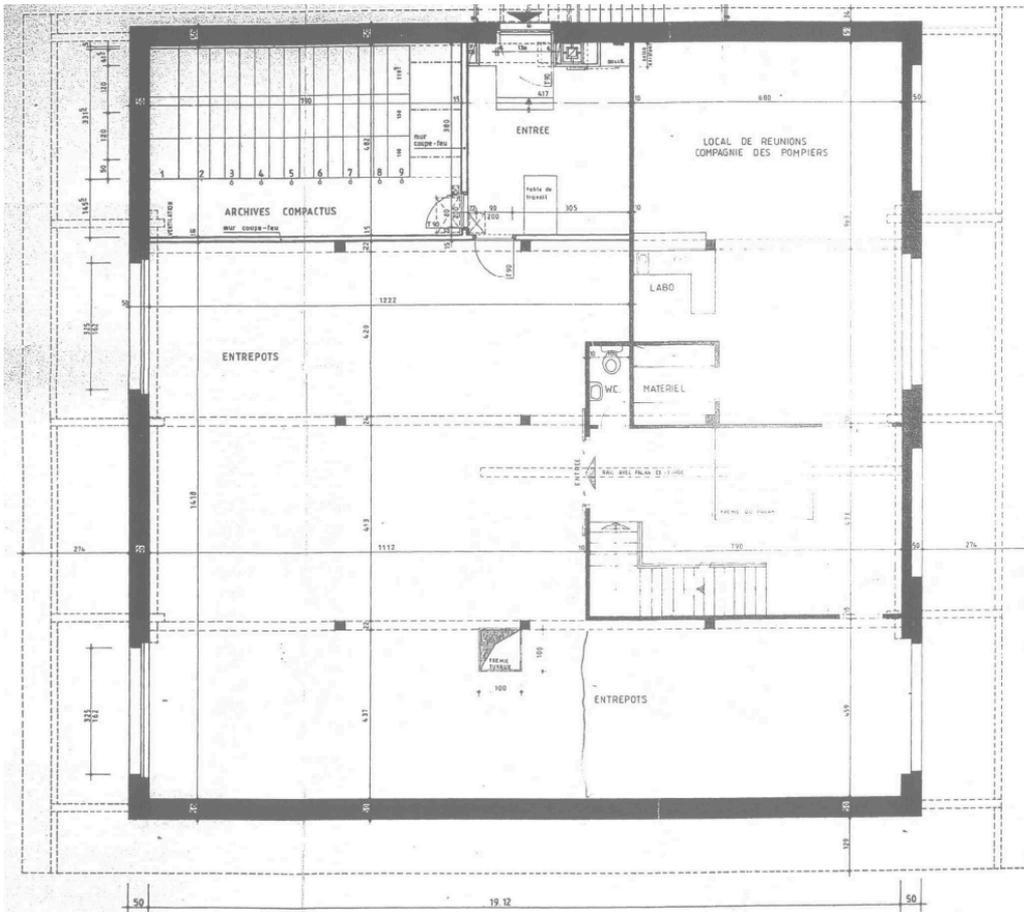
Le bâtiment a été lourdement transformé entre 1989 et 1994 avec démolition des structures des étages inférieurs et création de dalles en béton armé et en acier.

Après déplacement de la voirie et des pompiers, le bâtiment sera inoccupé sauf pour un local d'archives de la mairie et une annexe de la cuisine du restaurant du Château.

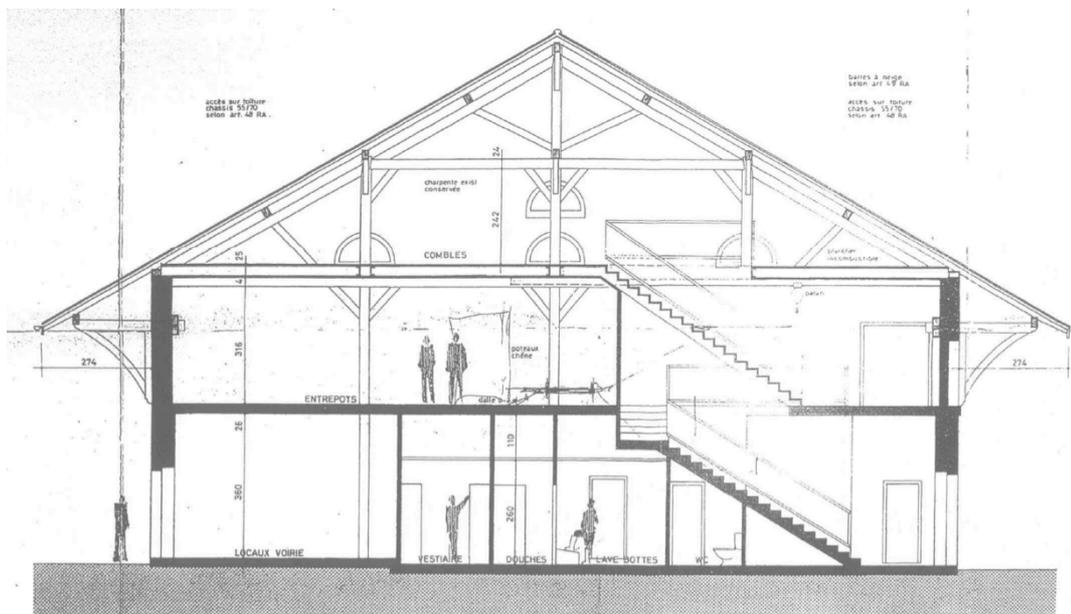
Les plans reproduits ci-dessous sont issus des archives de l'Etat et datent de la transformation de l'immeuble pour accueillir la voirie et les pompiers.



Le Rural, plan du rez-de-chaussée



Le Rural, plan de l'étage



Le rural, coupe transversale

Conditions de l'atelier participatif

En vue de l'organisation de l'atelier participatif, un feuillet explicatif a été distribué début avril 2016 par le GIG à tous les ménages de la Commune. Celui-ci explicitait les raisons et le but de cette action et incitait les communiens à noter sur le site du GIG les premières réflexions et suggestions de besoins et d'envies.

Une présentation, par Jean-Pierre Guex et Christophe Favre, des propositions reçues et des contingences techniques a eu lieu le 11 mai 2016 dans la salle « les Ecureuils » du centre communal, à l'occasion d'une réunion publique sous forme de table ronde.

Une discussion, un élargissement des idées puis une synthèse des propositions pouvant amener à un avant-projet d'aménagement ont occupé les Gentousiens présents pendant près de deux heures.

Quatre groupes de travail, composés d'habitants et d'un modérateur du GIG, ont permis d'établir plusieurs feuilles de route avec des propositions d'affectation du rural englobant, dans beaucoup des cas, une redéfinition de l'affectation du Château.

Les élus du GIG remercient toutes les Gentousiennes et tous les Gentousiens qui ont joué le jeu et mené avec nous une réflexion participative sur le réaménagement du rural.

La synthèse de ces contributions apparaît ci-dessous dans divers scénarii illustrant les grandes lignes ressortant des discussions.

Points généraux et importants exprimés

- Il est fondamental pour l'ensemble des groupes de conserver l'animation dans le village.
- Les aménagements doivent rendre le lieu attractif et intergénérationnel.
- Une étude pour un parking à proximité doit être menée, tant pour la fréquentation de la Mairie que du café-restaurant.
- Une prise en considération de l'impact de l'extension des activités sur les espaces extérieurs attenants (terrasses) est importante, particulièrement en ce qui concerne le bruit nocturne.
- Les besoins en surface de la Mairie doivent être évalués préalablement afin d'identifier les espaces disponibles pour d'autres activités dans le rural.

Scénario 1 Rez-de-chaussée – activité et commerce de proximité

Une partie des souhaits exprimés sur le site du GIG et à la table ronde font ressortir une envie de commerces de proximité, orientés sur la création d'un lieu de rencontres et d'échanges. Ainsi ont été proposés :

- Un espace salon de coiffure, soins esthétiques.
- Un marché ponctuel.
- Un espace dédié aux commerçants et artisans locaux qui pourraient y promouvoir et vendre leurs produits.
- Un magasin d'alimentation de produits uniquement BIO, légumes et fruits inclus (un primeur de fruits et légumes locaux).
- Un lieu modulable et flexible pour accueillir des indépendants (consultant, thérapeute,...) comme espace de co-working et d'échanges permettant la promotion et la vente de leurs services et produits.
- Un cabinet médical.
- Enfin, lié à ces services, un parking à vélo et un WC public.

REMARQUES SUR CE SCENARIO

Toutes ces propositions impliquent un loyer adapté afin d'assurer la survie de ces activités.

Scénario 2 Rez-de-chaussée – Restaurant – Bar - Rencontres

Les propositions les plus nombreuses concernent un restaurant et/ ou un bar dont l'offre se différencie de celle du restaurant du Château par des prix plus bas, par une restauration plus simple et surtout avec des espaces plus grands, propices aux rencontres et groupes privés ou même professionnels.

Les remarques recueillies sont les suivantes :

- La création d'un café-restaurant familial et propice aux échanges ; « Un café-restaurant doit être conservé, mais plus populaire. Il devrait aussi être plus visible et plus facile d'accès » ; « L'accueil peut aussi être amélioré » ; « Un restaurant convivial (par exemple une pizzeria, si j'écoute l'avis des autres mamans), avec un petit espace pour les enfants (babyfoot, ...). Ainsi, les Gentousiens auraient un lieu pour se retrouver, toutes générations confondues, autour d'un repas! On pourrait aussi imaginer s'y rendre lors de soirées thématiques... » ; « Espace convivial type cuisine ouverte pour y animer des ateliers ou proposer de la petite restauration. » ; « Un resto qui soit convivial et familial, avec des espaces prévus pour les enfants (petit coin de jeux, un babyfoot...comme ils ont chez Luigia par exemple). » ; « pour ce qui concerne le genre de cuisine, j'évitais la pizzeria car c'est banal et il y en a déjà trop et aussi le genre "Château" car c'est trop cher. » ; « ce qui me plairait c'est une cuisine "healthy" comme ils font à la buvette de port Choiseul à Versoix (bagles faits maison, salades, soupes) ou genre Bains des Pâquis, des plats du jour très appétissants et pas chers (12 CHF) » ; « Un endroit convivial où les gens pourraient se retrouver et partager un repas, style petite restauration, avec un espace jeu dédié aux enfants. Il existe déjà ce genre de structure à Genève, telle que Les Enfants Terribles. » (<http://www.les-enfants-terribles.ch/>) ; « Un restaurant à usage mixte avec petites salles / salons pour déjeuner d'affaires ou se retrouver entre villageois. » ; « Un restaurant avec bar à vin. ».
- La création d'une salle de banquet/réception ; « Cette dernière pourrait être louée et le restaurateur pourrait fournir une prestation à la demande. »
- La mise en valeur des artistes locaux; « coupler le café-restaurant avec un espace d'exposition ».

REMARQUE SUR CE SCENARIO

Dans ce scénario, le rez-de-chaussée du château, libéré du restaurant, serait affecté à la Mairie (accueil du public?).

Propositions pour les étages

Quel que soit le scénario adopté pour le rez-de-chaussée, en lien avec l'espace public et prolongé par deux terrasses possibles, les espaces libres de l'étage et des combles intéressent beaucoup la population pour des activités soit associatives soit créatives (de loisirs ou professionnelles).

Les propositions n'ont pas été spécifiquement localisées dans un étage ou dans l'autre. Cependant, il faut noter que la trame de la charpente existante, créant 8 unités de 40 m² et libérant dans les combles 160m² de surface utile, nous semble permettre de répartir les programmes souhaités.

La question de l'apport de lumière naturelle a été soulevée. Celle-ci relève d'un avis de l'Office du Patrimoine et des Sites et n'a donc pas été traitée.

Ci-dessous les suggestions récoltées sur le site du GIG et retranscrites de la table ronde :

- « Les sociétés/associations locales doivent être questionnées au sujet de leur besoin en locaux. »
- « Créer des locaux d'activités pour des enfants. Locaux « bruts » ne craignant pas d'être salis par des activités créatrices des enfants (peinture, sculpture,...). »
- « Création de lieu de rencontre, p.ex. séance entre voisins/copropriétaires, AG d'association, etc. »; « un espace pour les jeunes (style maison de quartier). »
- « Un espace dédié aux seniors de Genthod (association des aînés), un espace pour la culture (musique/théâtre/peinture/expositions temporaires/...) pour tous les âges, avec des espaces attribués spécifiquement afin que ces associations puissent y laisser leur matériel ou les travaux en cours sans devoir les déménager à chaque fois. »
- « Un lieu d'exposition (et vente) pour les artistes de Genthod et d'ailleurs, avec la possibilité de faire des ateliers ponctuels. »
- « L'endroit pourrait aussi être utilisé à des fins d'insertion pour les jeunes et les personnes âgées en rupture avec le monde du travail. »
- « Dans tous les cas, un endroit flexible pour toutes les générations et tous les budgets avec des facilités pour les habitants de la commune. »
- « La gestion devrait être à but non lucratif et privilégier des animations ouvertes pour tout public, un peu comme une maison de quartier intergénérationnelle et interculturelle. »
- « Lorsque mes enfants étaient plus jeunes, ils avaient exprimé le souhait d'avoir un lieu de rencontre, sur la commune pour les ados. »
- « Cet emplacement devrait être dévolu à des activités de type événementiel, à caractère temporaire, organisées par des associations privées qui loueraient cet espace afin d'éviter aussi de nouvelles charges financières pour la commune. »
- « Un coin pour des petites start-up locales qui ne peuvent pas encore louer des espaces de bureaux (pour une durée limitée). »
- « Salle où on peut se rencontrer à toute heure »
- « Co-working (bureaux partagés) »
- « Maison de quartier avec disponibilité et ouverture souple »
- « Espace pour artistes et artisans. »

REMARQUES SUR CES CONTRIBUTIONS

La principale caractéristique attendue de ces nouveaux espaces et la grande différence avec les salles actuellement disponibles dans la Commune réside dans le fait que ces espaces sont mis à disposition gracieusement ou contre loyer (modéré) pour une période donnée à un groupe ou un individu précis, qui peut ainsi y déployer une activité continue ou intermittente sur un terme fixe, sans avoir à « plier et emmener son équipement ».

Ils intéressent tout particulièrement des personnes ayant pour l'instant une activité principale ou secondaire à la maison qui cherchent sur la Commune un petit atelier; « pas besoin de faire un long trajet jusqu'en ville ».

L'autre différence tient dans une finition plus « brute des espaces à disposition », les salles actuellement louées par la Commune étant considérées comme trop fragiles et difficiles à nettoyer pour certaines activités, particulièrement avec des jeunes enfants (taches, etc...).